la cgt SALARIÉ·E·S DES TPE

# #JeVoteCGT

**DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉ·ES :**

**ON VOTE DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024**

**cgt-tpe.fr**

# 3 RAISONS DE VOTER CGT

## CHAQUE VOIX COMPTE TRIPLE !

**Même s'il n'existe toujours pas d'instance représentative du personnel dans les entreprises de moins de 11 salarié·es, lorsque nous votons à ces élections professionnelles, chaque voix CGT compte aussi :**

1. **Au niveau régional et pour les prud'hommes ;**
2. **Au niveau de la branche professionnelle et de votre convention collective ;**
3. **Au niveau interprofessionnel et national.**

## 1 Pour se défendre avec un syndicat reconnu

**Pour l'efficacité.** Première organisation représentative dans les très petites entreprises (ou TPE, moins de 11 salarié·es), la CGT est aussi présente dans toutes les branches professionnelles et sur tout le territoire.

**Pour la proximité.** Les conseiller·es des salarié·es CGT sont disponibles via des permanences pour vous accompagner selon votre métier et votre situation. Voir la liste de nos unions locales sur cgt.fr, rubrique « La CGT près de chez vous ».

**Pour la visibilité.** Dans les batailles contre le report de l'âge de départ à la retraite, la CGT a toujours fait preuve de sa détermination à n'accepter aucun recul de nos droits. Dans le même temps, la CGT signe souvent des accords, à la seule condition qu'ils permettent de faire progresser la situation des salarié·es.

## 2 Pour mieux vivre de son travail

**Pour que tous les salaires soient indexés sur l'inflation,** comme l'est le Smic. Nous pensons aussi qu'il faut augmenter le salaire minimum et reconnaître toutes les qualifications, car ce sont notre travail et notre savoir-faire qui font tourner les entreprises et l'économie.

**Pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,** aussi bien pour les salaires, les déroulés de carrière ou les temps partiels contraints.

**Pour les mêmes droits dans les petites que dans les grandes entreprises**, que ce soit en matière de formation, d'accès à des activités sociales et culturelles, ou de départs anticipés à la retraite – notamment pour les métiers pénibles.

## 3 Pour travailler mieux, moins et autrement

**Pour un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle,** ce qui passe forcément par une autre organisation du travail sans management autoritaire, par une réduction du temps de travail, des services publics de qualité (transports, petite enfance, aide à la personne), et un retour à la retraite à 60 ans à taux plein.

**Pour que la démocratie ne s'arrête pas aux portes des entreprises.** Si nous sommes organisé·es avec la CGT, c'est parce qu'il faut se rassembler pour peser sur les choix qui nous concernent – à commencer par nos droits et nos conditions de travail.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les professions techniciennes et intermédiaires et l'encadrement sont aussi organisé·es dans la CGT pour que les problématiques et besoins spécifiques de ces catégories soient entendus. L'Union générale des ingénieur·es, cadres et technicien·nes (ugictcgt.fr) revendique entre autres le droit au télétravail de manière encadrée, le droit à la déconnexion, le droit de refus et d'alternative dans les prises de décision, le respect du temps de travail et des qualifications.

**VOIR CGT-TPE.FR**

**Petite ou grande entreprise, vous avez des droits ! Inscrivez-vous ici pour télécharger anonymement et gratuitement des fiches pratiques de vos droits.**

la cgt SALARIÉ·E·S DES TPE

# JE VOTE CGT

**25 novembre au 9 décembre 2024**

La CGT – 02/09/2024 – Ne pas jeter sur la voie publique